

## jeunes malvoyants

Soumis par Administrator

19-11-2008

Dernière mise à jour : 24-11-2008

Projet : Échange d'informations sur la Santé Sexuelle et Reproductive et Droits des Jeunes Malvoyants en Tunisie (Innovation Fund - IPPF)

Dans le cadre de ses nouvelles orientations stratégiques en faveur de la promotion des droits des adolescents et des jeunes, dans le domaine de la santé Sexuelle et Reproductive, l'Association Tunisienne de la Santé de la Reproduction, - ATSR - a mis en exécution un projet destiné en particulier à des populations jeunes à besoins spécifiques, intitulé « Échange d'informations sur la Santé Sexuelle et Reproductive et Droits des jeunes Malvoyants en Tunisie ». Ce projet, d'une durée de trois années, est destiné aux jeunes malvoyants et comporte 2 volets : un volet éducatif et informatif et un volet prestations de services ; il a pour principaux objectifs : promouvoir les droits des jeunes malvoyants en Santé Sexuelle et Reproductive et leur assurer l'accès aux prestations de services en la matière. Ce projet mis en exécution en étroite collaboration avec le Ministère de l'Éducation et de la Formation, Le Ministère de la Santé Publique ainsi que l'Union Nationale des Aveugles de Tunisie (UNAT), inscrit dans le droit fil dans la stratégie nationale de promotion des droits des personnes handicapées. La stratégie adoptée vise à élever les personnes handicapées à un meilleur statut socio-économique et à leur permettre de gérer leur vie professionnelle et privée en toute autonomie. La réalisation de cette initiative contribue de façon importante à renforcer l'entraide, les liens de solidarité entre différentes catégories d'individus et renforce les droits des personnes à besoins spécifiques qui sont porteurs de handicaps. Ce Programme novateur cible une population cible particulière : les jeunes malvoyants des 2 sexes, de 15 à 24 ans, au niveau de 10 collèges et centres de Formation Professionnelle relevant de l'UNAT. Ces centres enseignent diverses spécialités et offrent une formation professionnelle aux jeunes stagiaires, facilitant leur intégration dans la vie active et professionnelle. Ce projet comporte des activités diversifiées, débutant par une enquête qualitative qui a permis une analyse de la situation ainsi qu'une base de données pertinente pour garantir des interventions ciblées et appropriées sur le terrain. Cette première étape a été suivie par des ateliers de formation spécifiques à l'intention de la population ciblée par ce projet. La stratégie d'Information, Éducation et de Communication a été basée sur l'approche de « Jeunes pour Jeunes » ou « Éducation par les Pairs » et ce, en vue de garantir au mieux la participation de la population cible à l'exécution, au suivi et à l'évaluation des activités de ce projet. Quant au volet relatif aux prestations des services, des cellules d'écoute seront mises sur pied au niveau de chaque centre de l'UNAT, dans le but de garantir, dès 2007, un accès aux services de la population bénéficiaire. Les différentes prestations seront assurées par un personnel médical et para-médical, ayant suivi une formation spécifique, qui fournira des services appropriés et personnalisés à cette population cible. Par ailleurs, l'Association a mis sur pied, un Centre de Production de supports en braille, ainsi que 10 points d'information équipés de matériels informatiques spécifiques au niveau des régions concernées. L'aspect novateur du projet se traduit par sa stratégie participative : - L'Association est intervenue pour la première fois, dans le cadre d'une action globale, intégrée et à long terme en faveur de jeunes à besoins spécifiques et a mis en lumière un problème existant. Développant cette initiative en primeur, l'ATSR offrira aux autres Associations Arabes de Planning Familial, membres de l'IPPF, un cadre adéquat pour l'expérimentation et l'extension de cette expérience dans leurs régions respectives. - Ce projet pilote se basera sur la participation des jeunes qui seront des véritables acteurs et seront impliqués au niveau de toutes les activités qui seront menées : lors du démarrage et dans la réalisation de l'enquête, dans la planification et la mise en œuvre des activités, au niveau du suivi et de l'évaluation des actions programmées. - Il sera axé sur la promotion des droits des Jeunes Malvoyants dans le domaine de la Santé Sexuelle et Reproductive, par le biais d'une stratégie éducative appropriée à la population cible, doublée d'un volet de prestations de services basé sur la mise sur pied de cellules d'écoute, au niveau des 10 centres des malvoyants, où les besoins des jeunes des 2 sexes seront pris en considération, en tenant compte de leurs demandes, préoccupations et priorités respectives à chaque sexe. Document Complet (Format word)